



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

anticoagulants

Question écrite n° 122713

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les risques liés à l'importation d'héparine. Ce médicament anticoagulant est très largement utilisé dans notre pays, où 34 millions de doses sont administrées chaque année. L'héparine est actuellement produite à partir de muqueuses de porc. Sa fabrication à partir de tissus de moutons ou de bovins a en effet été interdite, pour éviter tout risque de contamination des utilisateurs par l'encéphalopathie spongiforme bovine. Actuellement, la moitié de l'héparine consommée dans le monde provient de Chine. Cette situation n'est pas sans poser des problèmes en termes de sécurité sanitaire : en 2008, 80 personnes sont décédées, en Allemagne et aux États-Unis, suite à la consommation d'héparine sodique chinoise frelatée. Par ailleurs, il semble que les procédés de fabrication du médicament leader sur ce marché soient moins strictes pour l'Europe que pour les États-Unis, en raison d'une législation plus souple dans notre continent. Or certains scientifiques viennent de mettre en cause la fiabilité des tests effectués en France pour vérifier la pureté de l'héparine. Selon eux, il ne serait pas possible de détecter, dans certains cas, de l'héparine de boeuf mélangée à l'héparine de porc. En conséquence, il lui demande si toutes les mesures de protection des consommateurs ont bien été prises et si des alternatives de synthèse à l'héparine sont actuellement à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122713

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12199

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)